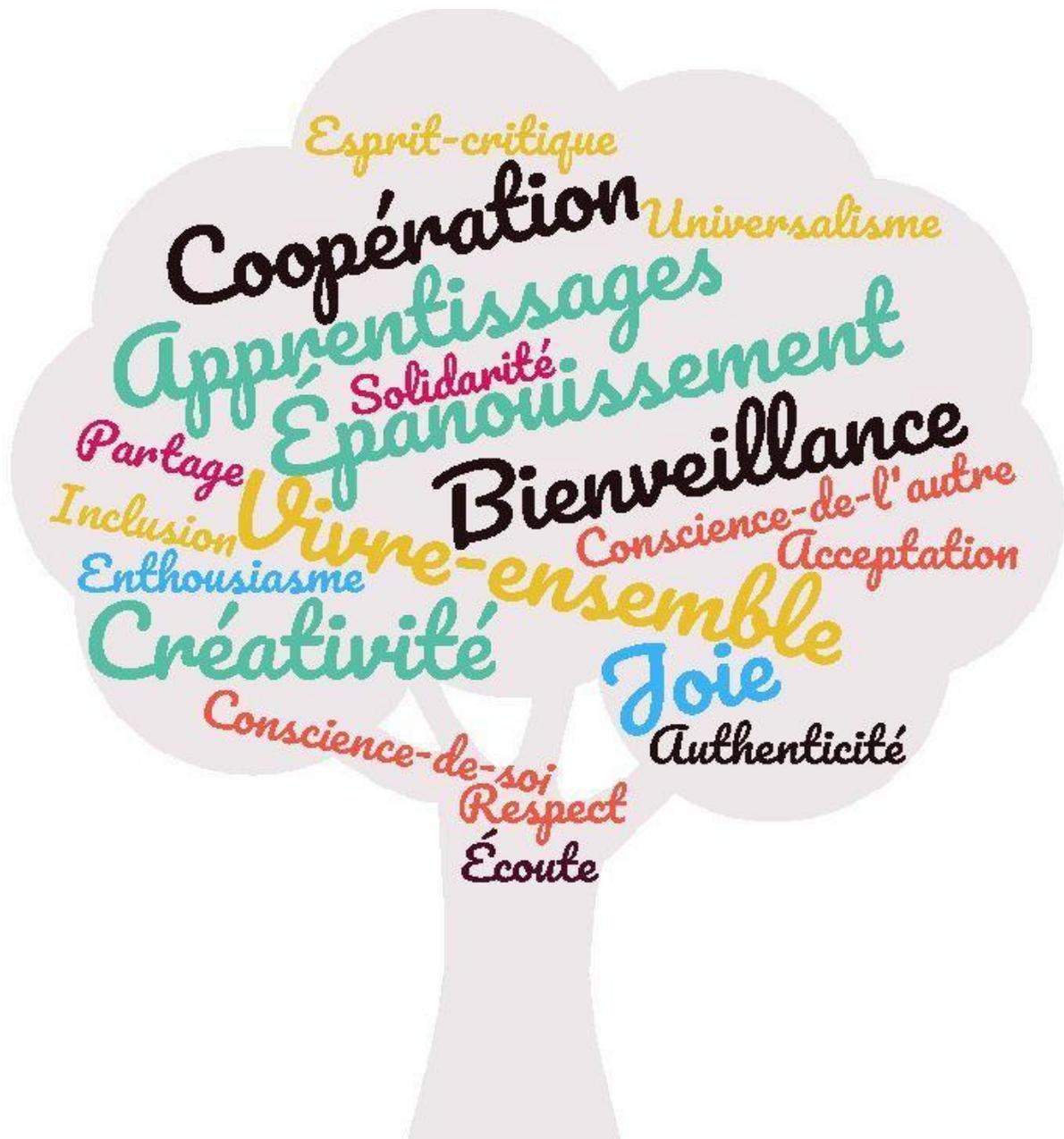


# ÉCOLE GRAINES DE VIE

PROJET D'ÉTABLISSEMENT Année 2023-2024

version 12.0 du 14/03/23



Association  
Graines de vie

Chemin de Brenac

11500 Quillan



# Table des matières

<b>1. FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE GRAINES DE VIE</b>	<b>1</b>
1.1. Vision d'ensemble	1
1.2. Organisme de gestion : Association Graines de vie	2
L'essentiel de l'association	2
Fiche signalétique de l'association	3
<b>2. PROJET ÉDUCATIF DE L'ASSOCIATION</b>	<b>4</b>
2.1. Cadre général	4
2.2. Le projet fondateur de l'association Graines de vie	4
2.2 L'éducation nouvelle et les pédagogies actives	5
L'éducation nouvelle	5
Les méthodes actives	6
2.3. La non-directivité, axe d'une nouvelle éducation	6
Le respect des processus vitaux, des rythmes et d'une expérience de qualité de vie	7
La pédagogie par la nature	8
<b>3. PROJET PÉDAGOGIQUE DE L'ÉCOLE</b>	<b>9</b>
3.1. Le projet pédagogique	9
3.2. La carte heuristique (Mind map) du projet pédagogique	10
3.3. Les Piliers d'une éducation vivante – une application des principes de l'éducation nouvelle	11
Être autonome	11
Être libre	11
Être accompagné	12
3.4. Un programme d'étude organisé en trois cercles garant d'une relation non directive	12
Au centre : L'enthousiasme comme moteur de l'apprentissage autonome.	12
Le deuxième cercle : Les étapes de développement et la maturité personnelle comme transition entre les classes et la structuration des cycles d'apprentissages.	13
Le troisième cercle : Un accompagnement individualisé et progressif pour l'entrée dans la culture.	14
3.5. Organisation du temps scolaire	14
Horaires de l'école et temps scolaire annuel pour le primaire	14
La vie de la classe de Maternelle	14
Les matinées	14
Les après-midis	15
Des transitions faites en douceur	15
Planning hebdomadaire de la classe maternelle – Etape pré-opératoire (3-6 ans)	16
La vie de la classe élémentaire	17
Le temps des grandes découvertes : groupes de travail et temps d'étude autonome.	17
Le temps des apprentissages transversaux : activités autonomes, ateliers, projets, sorties	17
Planning hebdomadaire de la classe élémentaire – Étape opératoire (6 – 12 ans)	18
Une transition douce vers le collège	19
La vie du collège	19
3.6. Espaces de vie et environnement scolaire	19
Un design en permaculture et des infrastructure de qualité	19

Des espaces aménagés détendus et diversifiés	20
Du matériel pédagogique actif et ludique	20
Des sorties culturelles, sportives et des espaces de pédagogie par la nature	21
Les sorties nature à la journée	21
Les sorties sur plusieurs jours	21
Les sorties pédagogiques et culturelles	21
Une équipe pédagogique qualifiée et diversifiée en apprentissage constant	22
<b>4. RÈGLEMENT INTÉRIEUR</b>	<b>23</b>
4.1. Conditions générales d'admission et d'accueil	23
Modalités pour une première inscription	23
Modalités pour une réinscription	24
Liste d'attente	24
Ponctualité, assiduité, absences et droit de sortie	24
Régulation des visites	25
Stationnement et respect du voisinage	25
Animaux de compagnie	25
Interventions en classe des parents et sorties scolaires	26
4.2. Engagements Ecole – Familles	26
Engagement de l' école	26
Engagement des familles	26
4.3. Liaison entre l'école et les familles	27
Entretiens privés	27
Cercles de parentalité	27
Outils et ressources de communication et de coopération	27
4.4. Financement de l'école	28
Participation parentale	28
Grille et conditions financières	29
Frais totaux pour une année à l'école (hors fond de roulement)	29
Organisation des règlements	30
Cas particulier des ruptures de contrat en cours d'année scolaire	31
Fonds de roulement	31
Calendrier des paiements	31
Fournitures scolaires et participations financières complémentaires	32
Donations	32
4.5. Dispositions complémentaires et sanitaires	32
Assurances	32
Intolérances alimentaires et allergies	32
Projet d'accueil individualisé	32
Accueil d'enfant malade	32
Administration des médicaments	33
Vaccinations	33
<b>5. CHARTE D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ECOLE GRAINES DE VIE</b>	<b>34</b>



# 1. FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE GRAINES DE VIE

## 1.1. Vision d'ensemble

**Dénomination :** École Graines de vie

Cadre légal : l'école fonctionnera conformément aux lois en vigueur régissant l'enseignement hors contrat, dans le respect des statuts, du projet éducatif de l'association Graines de vie, des dispositions du projet pédagogique et du règlement de fonctionnement de l'établissement.

**Cycles d'étude :** l'école Graines de vie est un établissement scolaire de premier degré et second degré proposant trois classes multi-âge : maternelle (3 à 6 ans), élémentaire (6 à 11 ans) et collège (11 à 14 ans) .

**Effectifs :** La capacité maximum totale de l'établissement est de 65 enfants.

**Courant Pédagogique:** Education nouvelle - Éducation vivante – Pédagogie active, non directive.

**Équipe pédagogique :**

- Myriam Hénouille : Directrice
- Guillaume Villalonga : Référent pédagogique et enseignant
- Marina Villalonga : Référent pédagogique et soutien pédagogique
- Clémentine Boniol : enseignante
- Olga Guibert : enseignante
- Sébastien Casanova : enseignant

Des intervenants extérieurs et des parents sont invités à proposer des activités et ateliers ponctuels sous la responsabilité et la vigilance de l'équipe encadrante. Selon le cas, une formation ou un accompagnement individualisé sera organisée. Ils devront fournir une copie de leur carte d'identité et l'extrait n°3 de leur casier judiciaire.

**Rapport personnel accompagnant / enfant :**

Pour la classe maternelle (cycle 1), l'effectif maximum est de 12 enfants réunis dans un groupe multi-âge. Un enseignant référent assure l'accompagnement et le suivi de sa classe. Il est secondé par un assistant (service civique, stagiaire ou parent).

Pour la classe élémentaire et la sixième (cycle 2 et 3), l'effectif maximum est de 36 enfants. Ils sont accompagnés en permanence par deux enseignants référents, secondés par un assistant (service civique, stagiaire ou parent). Chaque groupe de travail ou salle d'activité est sous la responsabilité d'un référent.

Pour le collège (cycle 4), un enseignant référent et un assistant (service civique, stagiaire ou parent) assurent l'accompagnement quotidien pour un groupe de 15 enfants.

**Rythmes et horaires d'accueil :** pour les maternelles et les élémentaires, l'école sera ouverte au public les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 16h00. L'accueil des enfants est échelonné en fonction de leur tranche d'âge : 9h pour les maternelles, 8h45 pour les élémentaires. Les collégiens auront un temps d'accueil variable: arrivée entre 8h30 et 10h et départ entre 16 et 17h les lundis, mardis, jeudis et vendredis avec un temps minimum quotidien de présence à l'école de 7h. De plus, ils auront des activités le mercredi matin de 9h à 13h.

**Cantine** : L'école ne disposant pas de cantine, il sera mis à disposition un espace pour que les enfants puissent prendre sur place un repas préparé par leurs parents.

**Vacances et jours fériés**: Les jours fériés suivront le calendrier national et incluent la Pentecôte. L'école fera le pont à l'Ascension. Elle sera également fermée le vendredi 22 décembre 2023 et le mardi 21 mai 2024 (lendemain du lundi de Pentecôte).

Les vacances scolaires auront lieu:

- Toussaint : du samedi 21 octobre 2023 au dimanche 5 novembre 2023
- Noël : du vendredi 22 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024
- Hiver : du samedi 10 février au dimanche 25 février 2024
- Pâques : du samedi 6 avril au lundi 21 avril 2023

La rentrée de septembre aura lieu le lundi 4 septembre 2023 et les vacances d'été commenceront le 5 juillet 2024.

Un camp d'intégration de plusieurs jours, pour les groupes 2, 3 et 4 aura lieu début septembre 2023. Les modalités seront précisées ultérieurement. Pour les maternelles et le groupe 1, un temps de transition et d'adaptation sera prévu en parallèle.

Le bivouac aura lieu du mercredi 3 au vendredi 5 juillet 2023.

Des informations complémentaires pourront être données à la réunion de pré-rentrée.

**Frais de scolarité** : Voir la grille tarifaire p. 29.

**Participation parentale** : voir paragraphe dédié p. 28.

## 1.2. Organisme de gestion : Association Graines de vie

La gestion de l'école est assurée par l'association Graines de Vie, association loi 1901. L'association est dirigée par un Conseil d'administration et l'école par un Conseil de Direction.

Lorsque vous inscrivez votre-vos enfant(s) à Graines de vie, étant donné que l'école est associative, vous adhérez donc à l'association et devenez membre actif. Cela implique une invitation à l'assemblée générale annuelle et aux assemblées extraordinaires s'il y a lieu.

### L'essentiel de l'association

*La raison d'être de Graines de vie est d'agir pour une société responsable ayant le respect de l'humain et de la planète comme valeurs fondamentales.*

Nos axes d'action :

- **Un projet pédagogique innovant** visant à mettre en œuvre et développer l'éducation active, non directive en France et à l'étranger, afin d'accompagner l'humain, à toute étape de sa vie, dans son bien-être, son épanouissement personnel et son intégration sociale, et ce, dans le respect du vivant.
- **Un projet social coopératif et solidaire** où la participation des membres et le développement d'un réseau de partenaires sont des éléments porteurs de l'activité et de la vie de l'association.
- **Une démarche qualité.** Par l'observation critique de nos pratiques et de l'impact de nos actions, nous souhaitons maintenir une organisation flexible et adaptable afin de servir au mieux les objets de l'association et continuer d'améliorer l'existant

## Fiche signalétique de l'association

**Déclaration** : Association loi 1901 créée le 16 mai 2012 **SIRET** : 791 683 808 00012

**Contact**: Informations générales : [contact@grainesdevie.info](mailto:contact@grainesdevie.info) et Demandes administratives: [admin@grainesdevie.info](mailto:admin@grainesdevie.info) ;

**Adresse**: Chemin de Brenac – 11500 QUILLAN

**Téléphone** : 06 23 84 27 32

**Page web**: [www.grainesdevie.info](http://www.grainesdevie.info)



## 2. PROJET ÉDUCATIF DE L'ASSOCIATION

### 2.1. Cadre général

Le projet éducatif de Graines de vie est un cadre éthique, théorique et pratique, basé sur l'expérimentation de la pédagogie active et de la non directivité. Loin d'être un modèle figé, il s'agit d'une structure souple, expérimentale, évolutive, intégrative, vivante. Dans la continuité du mouvement des pédagogies actives et de l'éducation nouvelle, les apprentissages se font depuis l'intérêt et la motivation personnelle. Ils se construisent du concret vers l'abstrait en procédant graduellement et au rythme de chacun.

L'éducation devrait rechercher le développement complet de la personnalité humaine dans le respect de sa propre nature pour amener l'individu à réaliser son potentiel inné d'une façon autonome.

Notre démarche vise donc à prendre en compte aussi bien les processus physiologiques, émotionnels, intellectuels, environnementaux, sociaux et moraux de l'humain. Elle vise également à soutenir la construction de la personne par elle-même, en relation avec un environnement humain riche et diversifié.

Par la pratique du respect mutuel et de la réciprocité, nous soutenons l'éducation à la paix, l'acceptation de l'autre tel qu'il est, le soin à l'environnement et la conscience d'ensemble où chacun apprend à connaître ses besoins, à développer ses propres idées et à s'exprimer d'une façon authentique. L'observation du modèle d'organisation du vivant et de ses relations est pour nous une source constante d'inspiration et de compréhension des mécanismes de croissance, d'apprentissage, de développement et de relation de l'être humain. Au cœur de notre projet associatif se trouve le respect du vivant et le développement d'espaces où la qualité de vie est valorisée, préservée, cultivée.

*... L'éducation est non pas une préparation à la vie, l'éducation est la vie même."*

*John Dewey*

### 2.2. Le projet fondateur de l'association Graines de vie

Dans la continuité du mouvement de l'éducation nouvelle et de son projet éducatif, l'association Graines de vie se propose de construire, à travers de l'école Graines de vie, un cadre de vie et d'apprentissage sécurisant, souple, épanouissant, évolutif, intégratif et vivant. Cela, aussi bien pour les enfants, leurs familles ou encore les membres de l'équipe pédagogique et administrative de l'école.

Solidement ancré sur l'expérience de la pédagogie active et des sciences cognitives, nous proposons de suivre la non directivité comme axe de recherche d'une nouvelle forme d'éducation. Les pratiques éducatives vivantes qui en découlent ; et surtout un regard ouvert sur l'enfant, sur soi et sur l'éducation ; nous offrent de nombreuses opportunités d'explorer, de questionner, de redéfinir et parfois même d'innover en matière d'éducation et de développement humain.

Pour assurer le respect des principes et des pratiques qui nous sont chères, notamment sur des questions de respect du développement de l'enfant et des méthodes pédagogiques de l'école, nous avons fait le choix d'un environnement scolaire indépendant (école privée hors contrat). Ce choix, non sans conséquences, nous apporte une relative liberté pédagogique mais crée des contraintes importantes, notamment pour le financement d'une structure d'accueil de qualité, étant donné que les aides financières de l'État sont presque inexistantes.

## 2.2 L'éducation nouvelle et les pédagogies actives

### L'éducation nouvelle

L'éducation nouvelle est un courant pédagogique qui défend le principe d'une participation active des individus à leur propre formation. Elle déclare que l'apprentissage, avant d'être une accumulation de connaissances, doit être un facteur de progrès global de la personne. Pour cela, il faut partir de ses centres d'intérêt et s'efforcer de susciter l'esprit d'exploration et de coopération : c'est le principe des méthodes actives. Elle prône une éducation globale, accordant une importance égale aux différents domaines éducatifs: intellectuels et artistiques, mais également physiques, manuels et sociaux. L'apprentissage de la vie sociale est considéré comme essentiel.

L'éducation nouvelle s'appuie sur les principes de la pédagogie active et la confiance dans les ressources propres à chacun. Elle prône un apprentissage à partir du réel et du libre choix des activités.

#### Trois grands axes :

- la centration sur l'enfant
- l'éducation morale conduisant à l'autonomie
- la pratique des méthodes actives.

#### Cinq principes innovants :

- Chercher à rendre l'enfant actif,
- Partir de ses centres d'intérêt,
- Tenir compte des rythmes et des étapes de développement de l'enfant,
- S'efforcer de susciter la coopération plutôt que la compétition,
- Privilégier la découverte par rapport à l'exposé.

*«L'éducation nouvelle... tend toujours à dépasser le donné de la tradition, de l'opinion commune, et fait effort pour généraliser et étendre des pratiques éducatives qui ont sans cesse besoin d'être renouvelées afin de rester vivantes. »*

*Ligue internationale de l'éducation nouvelle*

## Les méthodes actives

La pédagogie active a pour objectif de rendre l'élève acteur de ses apprentissages. Ses méthodes actives visent à privilégier l'activité de celui qui apprend et non l'activité de celui qui enseigne. Cet engagement actif, pilier de l'apprentissage, suscite la curiosité et l'autonomie, Il permet aussi d'accroître le niveau de motivation de l'apprenant face aux tâches qui leur sont proposées. L'apprenant devient acteur et seul maître de son apprentissage en fonction de ses besoins. De plus, la place de l'adulte, par rapport à l'enfant, est complètement changée. Il est simplement un médiateur entre l'enfant et ce qu'il désire savoir, il le guide vers l'indépendance d'esprit, la curiosité et le désir d'acquérir de nouvelles connaissances, par lui-même.

Les bénéfices que l'on observe sont multiples. De fait, la pédagogie active permet notamment de :

- développer la capacité d'innover, de collaborer et de résoudre des problèmes
- soutenir l'aptitude à apprendre de façon autonome
- solliciter un engagement réel
- favoriser des apprentissages durables et en profondeur
- augmenter le plaisir d'apprendre

*« Les acquisitions ne se font pas comme l'on croit parfois, par l'étude des règles et des lois, mais par l'expérience. Étudier d'abord ces règles et ces lois, en français, en art, en mathématiques, en sciences, c'est placer la charrue devant les bœufs. »*

*Celestin Freinet*

### 2.3. La non-directivité, axe d'une nouvelle éducation

La non-directivité est une méthode psychopédagogique née dans les années 1940 aux États-Unis, notamment sous les travaux du psychologue humaniste Carl Rogers, fondateur de l'approche centrée sur la personne. La non-directivité, c'est laisser à l'autre la liberté de s'exprimer et de choisir par lui-même le cours de son expression et de son expérience. C'est un concept et une pratique complexe qui remet en question beaucoup de fondements de notre pensée et de notre culture.

Pour Graines de vie, l'exploration de ce nouveau paradigme de l'éducation qu'est la non-directivité est née de la rencontre avec Rebecca et Mauricio Wild de la fondation Pestalozzi en Equateur.

Pour aller un peu plus loin dans cette expérience nous vous proposons ce texte, extrait des écrits de Rebecca Wild :

*« (...) En prenant la décision de donner une éducation différente, indépendamment de la diversité des motifs personnels, nous les parents avons en commun le souhait d'offrir à nos enfants une enfance plus heureuse. Nous souhaitons qu'ils soient plus libres, qu'ils n'aient pas à étouffer leurs élans vitaux spontanés pour apprendre. Qu'ils puissent bouger, parler, rire et pleurer, faire ce qui les intéresse, vivre intensément, avoir des*

*relations plus sincères avec leurs camarades et les adultes. (...)*

*Tôt ou tard, nous nous rendons compte que cette nouvelle pratique éducative remue beaucoup de choses en nous-mêmes. Nous avons grandi et continuerons à vivre dans un monde qui fonctionne à travers la directivité. Les relations familiales, professionnelles, éducatives, commerciales, et même amicales et amoureuses obéissent toutes au même modèle. La directivité est l'axe autour duquel tournent la grande majorité des actions. Les mouvements anti-autoritaristes ou rebelles de tout type ne sont que l'autre face de cette monnaie mondialement reconnue. Une fois identifiée, la directivité nous saute aux yeux de tous côtés, avec de nombreuses nuances et surtout dans les actions et réactions quotidiennes des adultes avec les enfants.*

*Même en ayant de la pratique pour reconnaître la directivité chez les autres, il reste encore du chemin à faire pour la déceler spontanément en nous, dans chacune de nos relations, surtout avec les enfants. Nous sommes convaincus que l'adulte décidé à agir en faveur d'une nouvelle éducation ne doit pas seulement se fier à son intuition mais également tirer profit du nombre croissant de recherches qui confirment que le chemin de la non-directivité est en réalité celui d'un développement humain authentique. Ces études convergent toutes vers l'importance d'apprendre à respecter les processus biologiques à tout niveau, au lieu de « dompter » la nature, si l'on souhaite éviter la désintégration de la vie sur notre planète.*

*Toutes les études confirment que la survie et le développement dépendent d'une interaction autonome entre les organismes vivants et leur environnement. Dans le cas de l'être humain, cette interaction conduit à un fonctionnement authentique qui est le prérequis nécessaire à un raisonnement vital capable de comprendre et de régler les problèmes vitaux.*

*Lorsque nous commençons à nous rendre compte qu'il est extrêmement important que les enfants pratiquent au quotidien la prise de décisions conformes à leurs besoins authentiques, nous trébuchons immédiatement sur l'apparente contradiction que les environnements préparés visant à favoriser les actions spontanées des enfants ne sont pas des « environnements indéfinis » : mais chaque situation vitale comprend également des limites naturelles et de bon sens, sans lesquelles il n'y a ni le respect mutuel, ni l'environnement détendu indispensables à tout développement authentique.*

*En tant qu'adultes, nous avons tous des difficultés à comprendre la différence entre « être directif » et « poser des limites ». La pratique de la non-directivité nous présente véritablement un nouveau modèle. L'adopter nous met dans une situation proche de celle des enfants : (...) et, comme pour eux, les nouvelles structures de compréhension « grandissent » en nous comme un long processus en vivant avec ouverture et attention, prêts à apprendre de nos erreurs, à renoncer à la sécurité de « savoir les choses à l'avance ». Préparer des environnements pour les enfants est notre défi en tant que parents et professeurs. Pour y parvenir, nous sommes soumis à des processus personnels et familiaux. Les articles de ce bulletin tenteront d'aborder différents thèmes en relation avec ce défi. »*

**Rebecca Wild, Bulletin n°1 de la Fundación Educativa Pestalozzi (Équateur), 1990. Traduction française : Corinne Jeannet, 2016, pour l'association Graines de Vie.**

## **Le respect des processus vitaux, des rythmes et d'une expérience de qualité de vie**

Au cœur de notre projet associatif se trouve le respect du vivant et le développement d'espaces où la qualité de vie est valorisée, préservée, cultivée. L'observation du modèle d'organisation du vivant et de ses relations est pour nous une source constante d'inspiration et de compréhension des mécanismes de croissance, d'apprentissage, de développement et de relation de l'être humain.

Notre objectif est de créer des espaces ressources et des espaces de vie en lien avec la nature humaine, où chacun puisse se construire et s'élever, tout en cultivant un profond et authentique sentiment de qualité de vie. Les apprentissages se font depuis l'intérêt et la motivation personnelle. Ils se construisent du concret

vers l'abstrait en procédant graduellement et au rythme de chacun.

Les outils et méthodes utilisés se basent sur le respect des étapes de développement et les processus d'apprentissage naturels de l'humain et les spécificités de l'individu, lui offrant à chaque moment les ressources adaptées à l'activation et la réalisation de son potentiel inné.

L'enthousiasme et l'intérêt spontané sont les moteurs de l'apprentissage. Être libre et responsable de ses choix permet à chacun de grandir dans un profond respect de sa nature, de son propre rythme physiologique et psychique, de mieux percevoir et de cultiver son individualité dans une relation saine à l'autre. En accompagnant le bien-être, la confiance en soi, l'adaptabilité et l'autonomie de l'individu, nous laissons place à son désir inépuisable de découvrir, d'explorer, de comprendre, d'imaginer, d'inventer et de créer.

*« L'éducation doit aider l'individu à mûrir librement et à s'épanouir en amour et en liberté . »*

*Jiddu Krishnamurti*

## La pédagogie par la nature

A travers d'une pédagogie par la nature, nous souhaitons éveiller et développer une conscience écologique et une expérience concrète de la nature, afin de restaurer et cultiver le lien essentiel entre l'homme et le vivant. Les immersions longues et les contacts récurrents avec un environnement naturel riche, réalisés dans un cadre sécurisant, aident l'enfant à créer des connexions profondes avec lui-même et avec le monde. Il gagne en sérénité, en confiance en lui, en autonomie et peut se libérer d'une grande partie des tensions et du stress accumulé au quotidien.

Le jeu libre est une partie intégrante des propositions, l'objectif est le processus et non le résultat. Immergé dans un milieu naturel inspirant, riche de possibilités, de matériaux et d'aventures, l'enfant choisit ses défis et les relève. Il développe ainsi sa confiance et son autonomie, fait évoluer ses limites, observe, explore, partage, évalue et teste ses compétences.

La pédagogie par la nature propose des programmes flexibles et adaptables répondant à de nombreux objectifs du socle commun et élaborés à partir des besoins individuels et collectifs du groupe, la météo du jour, la réalité logistique et les ressources disponibles. C'est une merveilleuse application de la pédagogie du réel où l'école devient une activité en plein air.

Les accompagnants sont préparés spécifiquement à cette approche pédagogique. Compagnons de jeu ou personne ressource, ils sont garant du cadre, accompagnent, observent, évaluent les risques et installent des mesures de sécurité, si besoin, pour assurer une expérience détendue et une cohabitation respectueuse de l'environnement naturel et humain.

## 3. PROJET PÉDAGOGIQUE DE L'ÉCOLE

### 3.1. Le projet pédagogique

Le programme d'étude qui guide notre pratique est en grande partie inspiré de plus de quarante années d'expérience et de recherche menées par Rebecca et Mauricio Wild de la Fondation Pestalozzi. Ces recherches et expériences s'appuient sur la riche expérience des mouvements de l'éducation nouvelle et des sciences modernes (biologie, psychologie de l'enfant, neurosciences, biocybernétique) et notamment des travaux de Maria Montessori, Célestin Freinet, Jean Piaget, Joseph Chilton Pearce, John Caldwell Holt, Antonio Damasco ou Humberto Maturana, parmi tant d'autres.

C'est donc dans une démarche expérimentale, intégrative et sur de solides bases scientifiques et morales que ce programme s'inscrit dans un monde dynamique où l'enfant a plus besoin « d'apprendre à apprendre » que d'accumuler des savoirs et des techniques qui seront probablement dépassés lorsqu'il sortira de l'école et devra se confronter à sa vie d'adulte. La confiance en soi, l'autonomie, l'adaptabilité et la responsabilité que cela implique reposent sur un profond respect de la nature et des rythmes de l'enfant combinés à un accompagnement bienveillant et structurant.

A chaque étape de développement, l'enfant est accompagné avec une grande diversité de matériels et de propositions pédagogiques suivant un plan de développement structuré et flexible, basé sur le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Les espaces pédagogiques, l'accompagnement, les rythmes scolaires et la programmation pédagogique sont conçus pour répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant, tout en leur offrant un maximum d'opportunités d'exercer les processus et compétences de leur étape de développement et de se construire des bases culturelles solides ; le tout dans un processus fluide et naturel. C'est donc depuis l'enthousiasme et le goût d'apprendre que l'enfant explore des espaces sensori moteurs, ludiques, éducatifs, sociaux et culturels de plus en plus vastes et complexes.

Pour permettre cela, une valeur et un sens rénové sont donnés aux notions de limites, de discipline et de direction pédagogique. L'espace proposé à Graines de vie est tout sauf un espace de libertés débridées sans cadre et sans direction. Un cadre de limites claires, associé à un accompagnement bienveillant assure dès le plus jeune âge un sentiment de sécurité et une expérience de respect mutuel et du vivre ensemble riche et cohérent.

Ainsi, l'intégration de l'enfant dans la société qui l'entoure se fait à un rythme qui permet une expérience cohérente et bienveillante des valeurs sociales et culturelles et des règles du vivre ensemble, non pas en se basant sur le sentiment d'obligation ou de contrainte, sinon par l'expérience d'un véritable respect mutuel et d'un profond sentiment d'appartenance et de tolérance. Des qualités humaines qui sont essentielles dans le monde d'aujourd'hui et dans la construction d'une société pacifique et responsable.

*« Ce ne sont pas les grands discours de morale qui transmettent ces valeurs à l'enfant mais ce que sont et font les adultes. »*

*Catherine Gueguen*

## 3.2. La carte heuristique (Mind map) du projet pédagogique



### 3.3. Les Piliers d'une éducation vivante – une application des principes de l'éducation nouvelle

#### Être autonome

- Offrir des environnements préparés qui permettent le développement de nouvelles compétences cohérentes avec l'intérêt et le stade de développement de l'enfant.
- Des espaces et matériel pédagogiques clairs et ordonnés.
- S'assurer que les objets soient à la portée des enfants et qu'ils permettent d'effectuer leurs activités sans notre aide.
- Disposer de matériel pédagogique actif et auto-correcteur.
- Offrir un environnement détendu et sécurisant, libre de dangers actifs.
- Accompagner dans l'autonomie et progression par petites étapes faciles à réaliser en autonomie
- Permettre aux enfants de faire des erreurs et d'arriver par eux-mêmes à leurs propres conclusions.
- Assumer les conséquences de ses décisions.
- Prendre la responsabilité de son propre processus d'apprentissage.

→ **Faire par soi-même fait grandir l'estime de soi.**

*« Lorsque nous comprendrons tout ce que l'enfant acquiert par lui-même, nous saurons mieux ce que peut devenir l'homme. »*

*Maria Montessori*

#### Être libre

- Expérimenter librement par les sens et le corps
- Être libre de ressentir et de s'exprimer
- Choisir ses activités dans le respect de :
  - son stade évolutif
  - son processus d'apprentissage
  - ses motivations et intérêts
  - ses connaissances acquises
- Choisir avec qui jouer, partager ou travailler
- Respect du rythme et de la sensibilité de chacun

→ **Liberté = possibilité de faire des choix, d'en vivre l'expérience et d'assumer ses conséquences.**

*« Aimer l'autre, c'est aimer sa liberté »*

*Alexander Sutherland Neil*

## Être accompagné

- Être attentifs aux besoins des enfants pour pouvoir leur offrir un espace et un accompagnement adapté
- Apporter un soutien émotionnel et aider à surmonter les difficultés
- Un environnement détendu et sécurisant
- Une communication bienveillante et non violente
- Des environnements préparés adaptés aux besoins et intérêts des enfants
- Incarner un modèle cohérent, un humain de référence à imiter
- Savoir maintenir un cadre et poser des limites sans rentrer dans des relations de forces ou d'abus de pouvoir
- Proposer des activités enrichissantes et structurantes
- Être disponible pour travailler sur soi comme adulte

→ **Être accompagné avec bienveillance et cohérence pour se sentir en sécurité et pouvoir s'épanouir**

*« Nous ne sommes pas des professeurs sinon des personnes de références et des accompagnants (...) inlassablement nous nous demandons ce que représente le sentiment de qualité de vie pour un enfant. »*

*Rebecca Wild.*

### 3.4. Un programme d'étude organisé en trois cercles garant d'une relation non directive

**Au centre : L'enthousiasme comme moteur de l'apprentissage autonome.**

L'enthousiasme est le moteur de l'accomplissement personnel.

Être libre et responsable de ses choix permet à chacun de grandir dans un profond respect de sa nature, de son propre rythme physiologique et psychique, et de cultiver son individualité dans une relation saine à l'autre. Le respect de l'intérêt personnel et des activités spontanées que cela implique est d'une importance capitale pour le bien-être de l'enfant ainsi que pour la qualité de ses apprentissages.

En accompagnant le bien-être, la confiance en soi, l'adaptabilité et l'autonomie de l'individu, nous laissons place à son désir inépuisable de découvrir, d'explorer, de comprendre, d'imaginer, d'inventer et de créer.

Lorsque nous respectons les centres d'intérêts des enfants, et qu'il est libre de s'exercer aux activités qui lui plaisent, l'enfant développe une relation naturelle et fluide à l'apprentissage car pour lui apprendre devient un jeu. Au-delà des différences de centres d'intérêt, ce sont différents modes d'apprentissages et chemins de construction uniques qui s'expriment à travers des activités spontanées et des choix de chaque enfant.

L'adulte accompagnant, toujours attentif à ces détails, s'adapte pour apporter le meilleur soutien émotionnel et pédagogique.

*« Quand un enfant fait quelque chose qui le passionne, il grandit comme un arbre, dans toutes les directions. »*

*John Holt*

## **Le deuxième cercle : Les étapes de développement et la maturité personnelle comme transition entre les classes et la structuration des cycles d'apprentissages.**

A chaque étape de développement ses besoins et ses enjeux.

Pour faire face à cette réalité, l'école primaire Graines de vie est divisée en deux classes : une classe de maternelle (étape pré-opérative de 3 à 5-6 ans) et une classe élémentaire (étape opérative de 6-7 ans à 11-12 ans). Chaque étape a ses environnements et supports pédagogiques adaptés où l'enfant évolue librement et choisit ses activités en fonction de son niveau de maturité et d'autonomie.

L'adulte, si nécessaire, guide l'enfant avec grande précaution dans la découverte et l'utilisation des outils et espaces à sa disposition, correspondant aux besoins de son étape de développement. Les propositions et espaces pédagogiques s'enrichissent au fur et à mesure que l'enfant gagne en maturité, en autonomie et que ses structures de compréhension évoluent.

Un grand soin est accordé aux moments de transition entre les différentes étapes. A cette occasion, chaque enfant est amené à prendre lui-même, de façon très progressive, de petites décisions et engagements qui vont l'amener vers la nouvelle étape, formalisée par le changement de classe. Par exemple, lors de la première année de scolarisation en maternelle, un aménagement du temps horaire et un accompagnement familial permet aux enfants d'intégrer ce nouveau foyer que devient l'école sans rupture avec le milieu familial.

Progressivement, l'enfant pourra intégrer les différents ateliers de l'après-midi, puis le premier groupe de travail (transition entre cycle 1 et cycle 2) et enfin oser le passage à la classe d'élémentaire.

Ici à nouveau, les nouvelles règles, responsabilités et besoins d'autonomie pour « vivre » pleinement l'étape opérative et bénéficier de toutes ses opportunités de développement et d'apprentissages sont appliqués progressivement au rythme de chaque enfant assurant ainsi un processus fluide, bienveillant et structurant.

*« Nous ne sommes pas des professeurs sinon des personnes de références et des accompagnants (...); inlassablement nous nous demandons ce que représente le sentiment de qualité de vie pour un enfant. »*

*Rebecca Wild.*

## Le troisième cercle : Un accompagnement individualisé et progressif pour l'entrée dans la culture.

Pour permettre à l'enfant d'intégrer à son rythme et de façon cohérente les structures et modes de relation du monde des adultes, l'entrée dans la société et la culture générale se fait de façon progressive et toujours dans la continuité et le respect des intérêts personnels et besoins d'étapes de l'enfant. Les apprentissages sont faits du concret vers l'abstrait et du connu vers l'inconnu.

Loin d'être séparé du monde, dans une école active, l'élève est en constante interaction avec celui-ci, comme par exemple lors des nombreuses sorties nature ou culturelles ou encore grâce à la pédagogie de projets.

Pour s'assurer que les fondamentaux et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture soient acquis dans les meilleures possibilités de chaque élève, nous proposons des espaces et des parcours pédagogiques basés sur les principes naturels de l'apprentissage et les intelligences multiples offrant ainsi à l'enfant des opportunités de se construire selon ses propres modes d'apprentissage.

Dans la pratique, cela implique un déploiement de matériel « parallèle » et d'approches pédagogiques diversifiées structurés autour d'un axe de cohérence fourni aussi bien par la longue expérience de la pédagogie active et des sciences de l'éducation que des découvertes des neurosciences, de la biologie et de la psychologie moderne.

*« Seul l'amour est source d'expansion de l'intelligence, vivre dans l'amour c'est accepter l'autre et les conditions de son existence comme une source de richesse, et non comme une opposition, une restriction ou une limitation. »*

*Humberto Maturana*

## 3.5. Organisation du temps scolaire

### Horaires de l'école et temps scolaire annuel pour le primaire

L'école est ouverte aux enfants les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30/9h00 à 16h00. Durant ce temps d'accueil scolaire, la responsabilité des enfants est à la charge de la direction et de l'équipe pédagogique, sur une année de 36 semaines de 29 heures, soit 1044 heures annuelles.

### La vie de la classe de Maternelle

#### Les matinées

**Le cercle :** Après avoir rangé leurs affaires dans leur casier, les enfants se rassemblent pour le temps du cercle. Ce temps de partage et de connexion est constitué de temps de parole libre et d'écoute, de chansons et de comptines ou comptes de doigts. L'adulte accompagnant facilite les temps de parole et d'écoute et présente brièvement les activités prévues pour la journée, notamment le projet et l'atelier autonome proposés.

**Les activités autonomes :** Après le cercle, et tout au long de la journée, chacun est libre de choisir son activité, seul ou en groupe dans les nombreux espaces pédagogiques autonomes à disposition ; jeux symboliques, jeux sensoriels, motricité et motricité fine, art, jeux d'éveil et d'apprentissages des fondamentaux, activités d'intérieur ou en extérieur, bac à sable et matériel non structuré, il y en a pour tous les goûts.

**Le petit projet :** En parallèle des activités autonomes, chaque jour un petit projet est proposé par un accompagnant. Les enfants peuvent décider par eux-mêmes s'ils souhaitent y participer. Les thèmes sont récurrents, ce qui apporte un rythme permettant à l'enfant d'affiner progressivement sa compréhension du temps:

**Le goûter :** Vient ensuite le temps du goûter où les enfants qui le souhaitent participent à la préparation. Le rangement est fait collectivement.

**Les découvertes quotidiennes:** Après le goûter, un atelier autonome à thème est proposé. Ici encore, les thèmes sont récurrents. Ils reprennent la même structure ( découverte du monde – questionner le monde, maths, langage et art) que celle qui est utilisée en classe élémentaire, préparant ainsi l'enfant de maternelle au rythme et à la programmation des groupes de travail de la classe élémentaire.

Bien que les projets et les ateliers autonomes soient définis préalablement dans la progression pédagogique, l'accompagnant est attentif aux besoins et intérêts du moment de sa classe et peut modifier la programmation s'il estime que cela est pertinent.

## Les après-midis

Afin de privilégier le besoin du petit enfant d'être avec ses parents et dans son foyer, ainsi que le besoin progressif de l'enfant d'entrer dans la vie sociale, le partage et l'interaction avec le monde, nous proposons une entrée échelonnée en maternelle. Le temps scolaire obligatoire des maternelles évolue en fonction de leur âge et de leur maturité.

**Une augmentation progressive du temps scolaire :** Un aménagement du temps scolaire établi en étroite collaboration avec les familles afin d'assurer une entrée progressive dans la vie de l'école, dans le respect des besoins et des rythmes de chaque enfant et de sa famille. Les enfants de 3 ans terminent ainsi leur journée à 13h30.

**Les ateliers de l'après-midi** sont ouverts aux enfants de maternelle en fonction de leur âge et de leur autonomie. Lorsque leur maturité le permet (en général entre 3 et 4 ans), ils prolongent leur temps de présence à l'école sur les après-midis. D'abord lors de la sortie nature du vendredi, puis les mardis et jeudis avec les ateliers de motricité et d'expression corporelle et les ateliers créatifs. L'enfant entre ainsi dans des temps et des activités de plus en plus structurées pour finalement avoir accès vers cinq ans à l'atelier de transition élémentaire.

## Des transitions faites en douceur

**Pour une première scolarisation de l'enfant** en maternelle, si la famille ou l'enfant ont besoin d'un temps de transition, il est possible de mettre en place un plan d'accompagnement individualisé permettant un accueil progressif entre deux et quatre matinées. Ce besoin sera évalué lors de l'entretien de pré-rentree entre les parents et l'équipe pédagogique. La présence d'un parent peut être demandée par l'école pour aider l'enfant à se sentir en sécurité lors de cette transition.

**Le passage en élémentaire** ne dépend pas uniquement de l'âge de l'enfant mais aussi de sa maturité. Afin d'accompagner au mieux les enfants dans cette transition, le quatrième après-midi (lundi) sera dédié à

l'accompagnement de ce processus. Ainsi, l'enfant peut s'approprier progressivement les nouveaux espaces, matériels et règles.

**L'atelier de transition élémentaire** ; un groupe de transition hebdomadaire qui permet d'établir un bilan du cycle 1 et d'assurer une transition sereine vers la classe élémentaire, aussi bien au niveau des apprentissages fondamentaux (niveau individuel) que dans le vivre ensemble. On y découvre le fonctionnement de la classe élémentaire et l'enfant se prépare à une nouvelle forme d'autonomie. Enfin, on y approfondit les apprentissages (questionner le monde, langage, mathématiques, sciences, art, etc.). Dans ce groupe, ils retrouvent les élèves de CP, ayant besoin de renforcer des apprentissages fondamentaux.

## Planning hebdomadaire de la classe maternelle - Etape pré-opératoire (3-6 ans)

	Lundi		Mardi		M e r c r e d i	Jeudi		Vendredi	
9h à 9h15	CERCLE		CERCLE			CERCLE		CERCLE	
9h15 à 10h15	ACTIVITÉS AUTONOMES		ACTIVITÉS AUTONOMES			ACTIVITÉS AUTONOMES		ACTIVITÉS AUTONOMES	
10h15 à 11h	PETIT PROJET : Travaux manuels		PETIT PROJET : Expériences			PETIT PROJET : Cuisine		PETIT PROJET : Graphisme	
10h30	GOÛTER		GOÛTER			GOÛTER		GOÛTER	
11h00 à 11h45	ATELIER AUTONOME : DÉCOUVERTE DU MONDE	ACTIVITÉS AUTONOMES	ATELIER AUTONOME : MATHS ET LOGIQUE	ACTIVITÉS AUTONOMES		ATELIER AUTONOME : LANGAGE	ACTIVITÉS AUTONOMES	ATELIER AUTONOME : ART	ACTIVITÉS AUTONOMES
11h45 à 12h30									
12h30 à 14h00	CONTE - DÉJEUNER - TEMPS CALME					CONTE - DÉJEUNER - TEMPS CALME			
14h00 à 15h00	ATELIER DE TRANSITION VERS LA CLASSE ÉLÉMENTAIRE		ATELIERS MOTRICITÉ ET EXPRESSION CORPORELLE			ATELIERS CRÉATIFS - TRAVAUX MANUELS - CUISINE		SORTIES	
15h00 à 16h			ACTIVITÉS AUTONOMES			ACTIVITÉS AUTONOMES		NATURE	

Suite à l'augmentation progressive des temps scolaires réalisés en classe maternelle, les enfants sont présents les quatre journées complètes (8h45-16h).

### **Le temps des grandes découvertes : groupes de travail et temps d'étude autonome.**

**Groupes de travail :** Il s'agit d'un temps scolaire quotidien dédié à accompagner les enfants dans l'acquisition guidée et autonome des apprentissages. La pédagogie active (Montessori, Freinet, Steiner...) est au cœur de cet espace d'apprentissage. L'enseignant s'appuie sur une programmation annuelle et un plan de travail individualisé de chaque élève. Des espaces pédagogiques sont spécialement aménagés pour répondre à tous les besoins de développement et d'apprentissages. Du matériel facilitant l'autonomie (concret, spécifique et auto-correcteur), soutient et nourrit les intérêts des enfants, tout en assurant un suivi et un accompagnement individualisé de l'acquisition du socle commun et de la culture de l'enfant.

Les élèves sont divisés en groupes de travail qui correspondent approximativement au cycle auquel ils appartiennent. Des espaces de transition entre les étapes de développement (maternelle > élémentaire et élémentaire > collège) sont ajoutés. C'est avant tout le niveau de maturité et d'acquisition de certains apprentissages fondamentaux qui marquent le passage d'un groupe à l'autre.

Chaque jour, durant ces temps de travail, du nouveau matériel, de nouvelles leçons et de nouvelles expériences leur sont présentés. Ces temps d'étude leurs permettent non seulement de découvrir pas à pas les connaissances et compétences du socle commun, mais aussi de connaître les espaces pédagogiques et le matériel qu'ils pourront consulter, utiliser à tout moment de façon autonome. Des fichiers et supports pédagogiques variés sont présentés lors des temps de travail de groupe et permettent aux enfants suffisamment autonomes de prolonger le travail de groupe dans leurs temps d'activité autonome ou à la maison s'ils le souhaitent. Un plan de travail individualisé permet à l'enfant comme à l'adulte accompagnant de réaliser un suivi quotidien de la progression de chaque enfant.

**Temps d'étude (autonome) :** Chaque jour, en plus du temps dédié au groupe de travail, chaque enfant de plus de 6 ans doit réaliser un temps de travail individuel. Il pourra y prolonger les activités découvertes dans les groupes de travail, avancer sur son travail ou développer des projets et propositions de son choix. Un adulte accompagnant reste toujours disponible pour découvrir le matériel et les ressources pédagogiques ou personnelles nécessaires à atteindre ses objectifs.

### **Le temps des apprentissages transversaux : activités autonomes, ateliers, projets, sorties**

**Les activités autonomes :** Tout au long de la journée, en dehors des groupes de travail ou d'ateliers auxquels l'enfant s'est engagé, un grand espace est dédié aux activités autonomes. Lors de ces temps et sous surveillance constante d'un adulte spécifiquement formé à accompagner ces temps riches d'interactions spontanées et complexes, l'enfant est libre de choisir ses activités. Jeux de sociétés, sport, jeux symboliques, temps d'étude, projets, activités créatives, temps calmes, conversations sont des exemples d'activités quotidiennes qui animent cet espace.

L'espace de liberté offert par ce temps libre permet au caractère de chaque enfant de s'exprimer. Des espaces aménagés et un cadre de règles de sécurité claires, de bienveillance et de respect mutuel maintenu par les adultes accompagnants permet de maintenir un espace sécurisé et détendu pour tous assurant ainsi un processus de développement authentique de qualité.

**Les ateliers :** Lorsqu'un enfant choisit de participer à un atelier, il s'y engage pour la durée d'une période

complète (six semaines), exerçant ainsi sa prise de décision, l'engagement, la notion d'effort et la responsabilité. Les ateliers sont structurés sur ce temps afin d'accompagner les enfants dans la découverte et l'apprentissage d'une discipline souvent artistique ou créative ou d'une activité favorisant l'exploration transversale et interdisciplinaire des apprentissages. Ces ateliers sont structurés selon une progression permettant à chacun de s'y impliquer à son rythme et selon ses capacités. Ils permettent de faciliter l'autonomie, la coopération et le travail de groupe, notamment par la pédagogie de projets et les apprentissages selon les intelligences multiples, les activités créatives et le lien avec la nature. Des supports de travail sont généralement réalisés afin de permettre aux enfants de prolonger les activités des ateliers dans leurs temps autonomes et de conserver des traces écrites du processus réalisé.

**Les projets :** La pédagogie de projet permet, à partir des intérêts de chaque enfant ou d'un groupe d'enfants de construire des parcours d'apprentissages diversifiés et spécifiques. Souvent transversaux, ils permettent aussi le transfert de compétences en dehors du cadre purement scolaire ou théorique et donne ainsi vie aux apprentissages. Les enfants sont libres de créer autant de projets, courts ou longs, individuels ou collectifs qu'ils le souhaitent. Un accompagnement et un suivi de l'accompagnant de référence permettra de faciliter et d'enrichir l'expérience, notamment en accompagnant à être de plus en plus autonome dans la gestion de ses projets.

**Les sorties :** Chaque vendredi, une sortie en nature ou en découverte culturelle permet d'élargir les horizons de l'école et de rester en lien avec la vie et la société qui nous entoure. Pour les plus jeunes (enfants de 7 ans et moins) la sortie se fait de manière générale sur une après-midi, ponctuellement sur la journée. En grandissant, le champ d'exploration et le temps des sorties s'élargissent. Pour les enfants du cycle 3, un dispositif de création et de gestion d'ATE (Aire Terre Éducative) est mis en place, à Ginoles, comme une part essentielle de leur programmation.

## Planning hebdomadaire de la classe élémentaire - Étape opératoire (6 - 12 ans)

	Lundi		Mardi		Me r c r e d i	Jeudi		Vendredi	
9h à 9h15	CERCLE		CERCLE				CERCLE		CERCLE
9h15 à 10h30	QLM G3	ACTIVITÉS AUTONOMES G1- G2	MATHS G3	ACTIVITÉS AUTONOMES G1- G2		LANGAGE G3	ACTIVITÉS AUTONOMES G1- G2	ART G3	ACTIVITÉS AUTONOMES G1- G2
10h15 à 11h15	QLM G2	ACTIVITÉS AUTONOMES G1- G3	MATHS G2	ACTIVITÉS AUTONOMES G1- G3		LANGAGE G2	ACTIVITÉS AUTONOMES G1- G3	ART G2	ACTIVITÉS AUTONOMES G1- G3
11h15 à 12h15	QLM G1	ACTIVITÉS AUTONOMES G2 - G3	MATHS G1	ACTIVITÉS AUTONOMES G2 - G3		LANGAGE G1	ACTIVITÉS AUTONOMES G2 - G3	ART G1	ACTIVITÉS AUTONOMES G2 - G3
12h15 à 13h30	DÉJEUNER Activités autonomes et temps calmes					DÉJEUNER Activités autonomes et temps calmes			
13h30 à 15h00	ATELIERS / PROJETS	ACTIVITÉS AUTONOMES	ATELIERS / PROJETS	ACTIVITÉS AUTONOMES		ATELIERS / PROJETS	ACTIVITÉS AUTONOMES	SORTIES SPORT ET NATURE	
15h00 à 15h45									
15h45 à 16h	Tâches quotidiennes					Tâches		SORTIES A.TE / PROJETS	

## Une transition douce vers le collège

Le changement d'étape entre la classe élémentaire et le collège est un moment sensible et délicat dans l'accompagnement d'un enfant. Comme à chaque processus de transition, une attention particulière est donnée afin de s'assurer que les enfants finissent bien l'étape en cours et entrent sereinement dans la suivante.

La sixième est une classe à cheval entre la classe élémentaire (fin du cycle 3 : CM1, CM2, 6°) et le collège auquel elle est attachée académiquement. Cette période sensible présente une opportunité unique de restructurer et de renforcer les apprentissages nécessaires à la construction des abstractions formelles essentielles aux processus de l'adolescence et du collège, mais aussi de bien préparer l'enfant à cette nouvelle étape. En effet, elle lui demandera un niveau d'autonomie et de responsabilité plus important et son fonctionnement physiologique et psychique y sera transformé en profondeur.

## La vie du collège

Aujourd'hui, Graines de vie dispose de la maturité et la stabilité nous permettant de nous lancer dans une nouvelle aventure : ouvrir un collège alternatif en France. Nous disposons déjà des agréments de l'académie nous permettant d'ouvrir un établissement de second degré (collège et lycée) ainsi que des infrastructures et ressources matérielles et humaines permettant la mise en route du collège à une petite échelle.

Dans un premier temps, nous envisageons d'ouvrir une classe multi-niveaux (6°,5°,4°) pour 12 à 15 élèves pour la rentrée 2023-2024 qui rassemblera des enfants issus des écoles indépendantes *Graines de vie* à Quillan et *L'envol de l'alouette* à Galinagues. Des places supplémentaires seront réservées à des enfants provenant d'autres établissements ou souhaitant se scolariser après une période passée en instruction en famille.

Un document dédié explique en détail le projet pédagogique et le fonctionnement envisagé pour le collège.

## 3.6. Espaces de vie et environnement scolaire

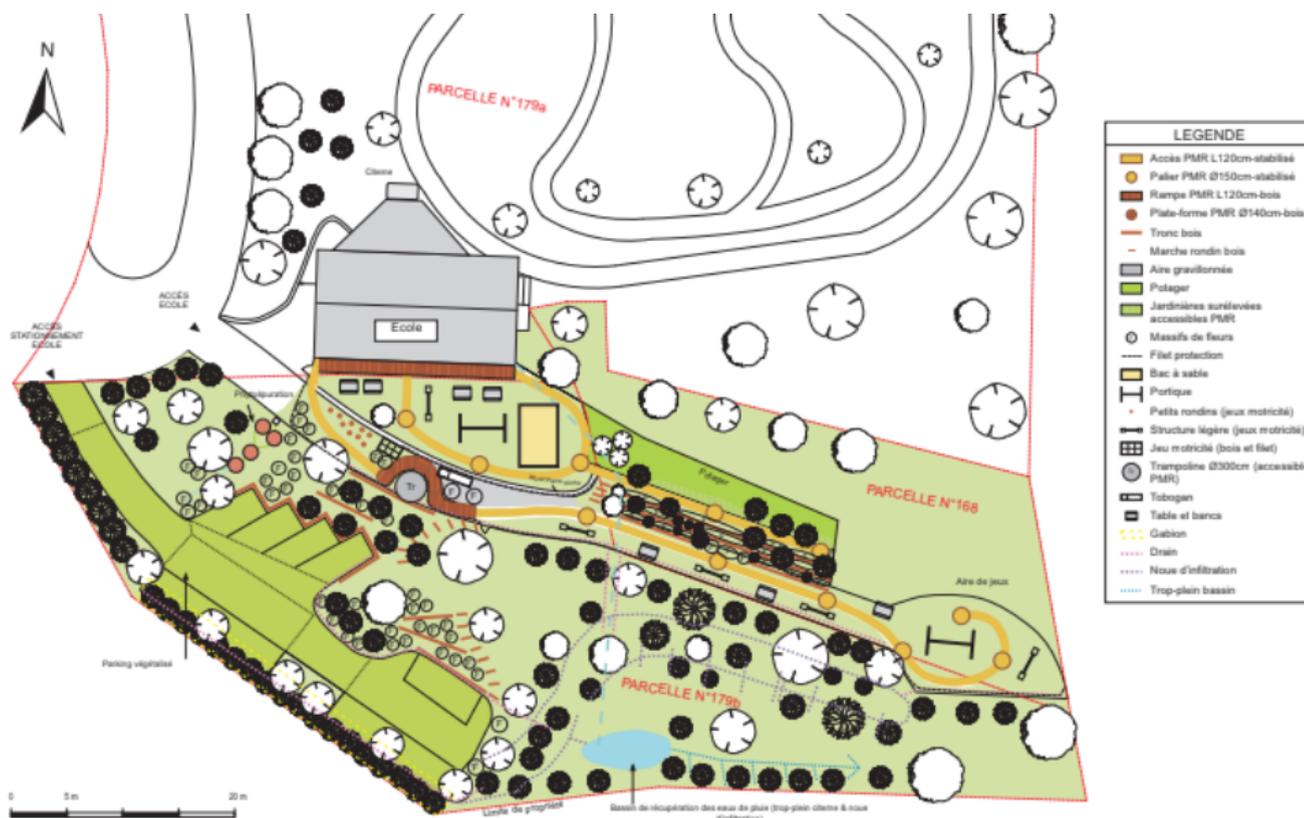
### Un design en permaculture et des infrastructure de qualité

L'école Graines de vie est conçue autour d'un design et de la pratique de la permaculture au milieu d'un environnement naturel riche et diversifié, bénéficiant d'une conception de l'infrastructure scolaire dans le respect des normes des établissements recevant du public.

Pour créer un espace de qualité, nous avons construit une école sur les principes de l'architecture écologique et de la permaculture, utilisant des matériaux nobles tels que le bois, la paille, la chaux et la pierre, des toilettes sèches et un système de traitement des eaux grises par phyto épuration.

Les enfants ont en permanence accès à un espace naturel et un jardin pédagogique, où ils peuvent faire leur propre potager, s'occuper du poulailler, profiter des arbres fruitiers plantés dans la cour ou tout simplement jouer et se relier à la nature. Progressivement, de nouvelles espèces végétales sont introduites augmentant la biodiversité de l'école.

A cela s'ajoute une parcelle de forêt bordée par un ruisseau et située à Ginoules, à 10 minutes de l'école. C'est un espace légèrement aménagé, où la nature garde une place importante.



## Des espaces aménagés détendus et diversifiés

Les espaces pédagogiques sont aménagés pour répondre à l'ensemble des besoins authentiques de l'enfant, en accord avec son étape de développement et dans le cadre d'un apprentissage autonome et coopératif. Ils sont le terreau fertile où l'enfant enracine et cultive ses expériences, apprentissages et processus de développement.

La diversité et la richesse de l'entourage de l'enfant, combinées avec la liberté de choisir ses activités, créent un cadre idéal pour un apprentissage naturel et sans pression. Cet environnement détendu, accompagné de limites cohérentes et d'un accompagnement bienveillant et non directif apportent un véritable espace d'épanouissement pour l'enfant ainsi que pour les adultes accompagnants et les familles.

## Du matériel pédagogique actif et ludique

Une des grandes richesses de la pédagogie active est la diversité et l'intelligence du matériel pédagogique qu'elle propose. Conçu pour permettre un apprentissage, autonome, concret et expérimental, ce matériel assure un apprentissage ludique et naturel de l'enfant.

Notre approche intégrative nous permet d'unir avec cohérence et efficacité un matériel et des méthodes issus de différentes pédagogies actives (Montessori, Freinet, Steiner, Cuisenaire...). Ce matériel actif et concret permet à l'enfant de grandir et d'apprendre de façon naturelle et cohérente. Ludique, il apporte joie et plaisir dans le processus d'apprentissage. Souvent autonome et auto-correcteur, il aide à réduire, voire à supprimer la dépendance de l'enfant face à l'adulte et ainsi à s'approprier son parcours d'apprentissage. De plus, il transforme complètement la relation à l'erreur, à l'échec et favorise le développement de l'estime de soi.

## Des sorties culturelles, sportives et des espaces de pédagogie par la nature

Chaque semaine, les enfants partent en sortie pédagogique. C'est l'occasion de découvrir le monde de façon concrète, d'élargir et de donner sens aux apprentissages scolaires ou d'aller explorer le territoire et ses nombreuses richesses culturelles et naturelles. Humainement, ce sont des moments riches permettant de tisser un lien particulier dans le groupe et de favoriser le service et l'entraide. La majeure partie de ces sorties a lieu en pleine nature, par tous les temps et en toute saison. Cependant, elles alternent avec des sorties sportives et culturelles.

### Les sorties nature à la journée

Chaque semaine, les enfants sortent en pleine nature. Les enfants de maternelle commencent par des petites sorties à la demi-journée d'abord aux alentours de l'école, puis dans un rayon plus vaste. Progressivement, à mesure que l'enfant acquiert confiance et autonomie en nature, les sorties se réalisent sur la journée complète.

Les sorties nature sont programmées dans un rayon de 20 kilomètres autour de l'école, en fonction des saisons et de la météo, et principalement dans l'espace forestier de Ginoles.

Un équipement adapté est nécessaire pour que les sorties nature soient confortables en toute saison (bottes, habits chauds, imperméables, rechanges etc...). Une liste détaillée est fournie à chaque famille à la rentrée.

### Les sorties sur plusieurs jours

**Un camp d'intégration** sur deux jours est organisé pour les élémentaires en début d'année scolaire. Il permet aux enfants de faire connaissance et de créer une dynamique de groupe. Les parents d'enfant ne souhaitant pas y dormir sont invités à prendre contact avec la direction.

**Le bivouac** : en fin d'année, un camp nature de trois jours est organisé chaque année. Dans un cadre sécurisé, les enfants y vivent une longue immersion en pleine nature. Le dernier jour, les maternelles peuvent rejoindre le groupe élémentaire et sixième accompagné d'un parent ou d'une personne de référence. Cette aventure se termine par une célébration qui réunit toutes les familles souhaitant et pouvant s'y joindre, afin de clôturer ensemble l'année scolaire.

### Les sorties pédagogiques et culturelles

Les sorties permettent de découvrir et d'étudier le milieu local. Grâce à un ensemble de méthodes, il est laissé à l'enfant le temps et les moyens d'interroger le monde qui l'entoure, de ramener des échantillons, des croquis, des photos, des enregistrements sonores et de faire des rencontres, où il pourra vraiment échanger et poser ses questions. Au cours de ces sorties, tous les champs disciplinaires peuvent être explorés (mathématiques, langage, histoire, géographie, svt, éducation civique...). De retour en classe, l'enseignant et les enfants organisent une mise en commun de leurs découvertes, afin d'aboutir à des comptes rendus, questionnements et nouvelles pistes de travail.

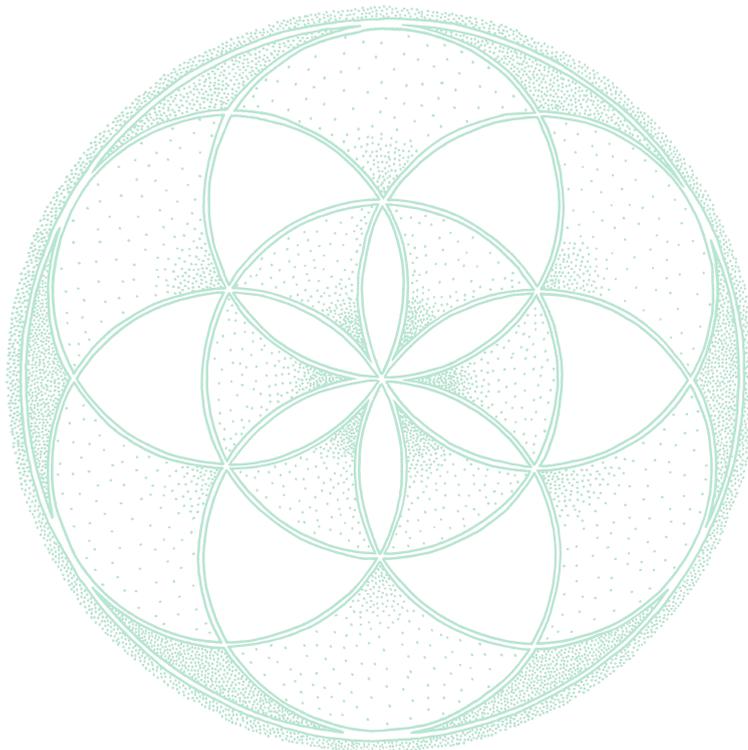
## Une équipe pédagogique qualifiée et diversifiée en apprentissage constant

Tous les membres de l'équipe pédagogique sont sélectionnés aussi bien pour leurs compétences et leur expérience dans le domaine de la pédagogie active, mais aussi pour leurs qualités humaines et leur capacité à coopérer et à maintenir un esprit et un regard ouvert sur l'enfant, sur la pédagogie et sur la vie. Pour assurer la diversité et la complémentarité de l'équipe, le choix des accompagnants valorise différentes approches pédagogiques.

Afin d'assurer une cohésion et une cohérence pédagogique, l'ensemble de l'équipe bénéficie d'une formation initiale en interne, en lien avec le projet d'établissement et le fonctionnement de l'école.

Une programmation commune et cohérente aussi bien avec les besoins authentiques de l'enfant et ses étapes de développement qu'avec le socle commun permet d'intégrer et de donner sens aux approches et parcours diversifiés de l'équipe.

En plus de cette formation initiale, l'équipe pédagogique est engagée dans un processus de questionnement, de recherche et de formation continue qui à son tour nourrit la structure pédagogique de l'école.



## 4. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

### 4.1. Conditions générales d'admission et d'accueil

Dans la limite des places autorisées et disponibles, l'école organise l'accueil d'enfants âgés de 3 à 14 ans.

#### Modalités pour une première inscription

##### Processus d'admission

- o Entrevue entre l'équipe pédagogique et la famille
- o Remise du dossier d'inscription
- o Entretien avec la direction pour validation du dossier d'inscription.
- o Une période d'essai d'un mois est à prévoir
- o L'admission finale se fera à la fin de la période d'essai, avec le consentement mutuel de l'enfant, des parents et de l'équipe pédagogique.

##### Critères définis comme prioritaires

- o Avoir un frère ou une sœur déjà inscrit dans l'école
- o Ancienneté dans la liste d'attente
- o Maintenir un équilibre d'effectif entre la maternelle, l'élémentaire et le collège
- o Maintenir un équilibre relatif entre les élèves de sexe masculin et féminin
- o Maintenir un équilibre d'âge
- o Habiter dans un périmètre de 30 min de transport
- o Si l'enfant est déjà scolarisé localement, son départ de sa précédente école n'entraînera aucune fermeture de classe

##### Le dossier d'inscription est complet lorsqu'il contient :

- o L'adhésion familiale à l'association Graines de vie
- o Le contrat de scolarisation signé par **les deux parents (ou tuteurs légaux)** de l'enfant et le directeur de l'école
- o La fiche d'information de l'enfant intégralement remplie et signée
- o La fiche sanitaire remplie et signée
- o La fiche de demande d'autorisation de droit à l'image
- o La fiche d'autorisation de sortie de l'école par un adulte autre que les représentants légaux
- o La fiche convention de participation parentale
- o La copie du carnet de santé ou un certificat des vaccinations en vigueur, remis au plus tard trois mois après l'inscription
- o L'attestation d'assurance responsabilité civile (en septembre)
- o Une photo d'identité
- o Le règlement total des frais d'inscription et l'adhésion.
- o Le dépôt des chèques constituant l'intégralité des frais de scolarité, d'ateliers, du fond de roulement ou un justificatif de l'établissement bancaire de la famille lors de la mise en place d'un virement mensuel automatique
- o La Charte de fonctionnement signée par les deux parents

## Modalités pour une réinscription

### Le dossier de réinscription est complet lorsqu'il contient :

- o L'adhésion familiale à l'association Graines de vie
- o Le contrat de scolarisation signé par **les deux parents (ou tuteurs légaux)** de l'enfant et le directeur de l'école
- o La fiche d'information de l'enfant intégralement remplie et signée
- o La fiche sanitaire remplie et signée
- o La fiche de demande d'autorisation de droit à l'image
- o La fiche d'autorisation de sortie de l'école par un adulte autre que les représentants légaux
- o Le fiche convention de participation parentale
- o La copie du carnet de santé ou un certificat des vaccinations en vigueur, remis au plus tard trois mois après l'inscription
- o L'attestation d'assurance responsabilité civile (en septembre)
- o Une photo d'identité
- o Le règlement total des frais d'inscription et l'adhésion.
- o Le dépôt des chèques constituant l'intégralité des frais de scolarité, d'ateliers ou un justificatif de l'établissement bancaire de la famille lors de la mise en place d'un virement mensuel automatique
- o La Charte de fonctionnement signée par les deux parents

La réinscription est conditionnée au fait d'être à jour sur la totalité des montants dûs à l'association (frais de scolarité et participation parentale).

## Liste d'attente

Il est demandé à toutes les personnes souhaitant inscrire leur enfant sur la liste d'attente, d'exprimer par écrit ou courriel leur intention. Il leur sera envoyé un formulaire de pré-inscription, A réception de ce formulaire complété, l'enfant sera inscrit sur la liste d'attente et l'école fournira un récépissé aux familles.

## Ponctualité, assiduité, absences et droit de sortie

Pour le Primaire, le portillon blanc sera verrouillé à 9h15. Pour le collège, le portail en bois de l'école sera verrouillé à 10h. En cas de retard, l'enfant pourra être accueilli sans condition à partir de 11h, au portillon d'entrée en bois.

Nous vous rappelons l'obligation de justifier les absences.

**En cas d'absence, il est demandé aux parents de prévenir le matin même l'enseignant référent par message privé. Cette absence doit être justifiée par écrit par les parents et remise le jour du retour de l'enfant directement à l'enseignant.**

### Pour information :

- Registre des absences : Chaque absence est consignée en demi-journée dans un registre spécial tenu par les éducateurs et conservé 10 ans. Il est présenté à la demande des inspecteurs ou de la justice.
- Obligation légale : Pour les enfants à partir de 3 ans, en conformité avec les textes de loi du code de

l'Education Nationale L131-8 et L131-9, auxquels nous sommes obligés de nous soumettre, au-delà de quatre absences injustifiées dans le même mois, nous serons dans l'obligation de le signaler à l'Inspection Académique.

- Sont reconnus comme seuls motifs valables d'absence :

*Maladie de l'enfant*

*Maladie transmissible contagieuse d'un membre de la famille*

*Réunion solennelle de famille*

*Empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications*

*Absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants les suivent.*

En cas de sortie imprévue de l'enfant en cours de journée, une décharge sera signée par la personne effectuant la sortie.

Seuls les parents ou des personnes majeures mandatées par les parents par écrit auprès de la direction ou de l'administration de l'école sont autorisés à venir chercher les enfants.

### **Obligation scolaire et absences prolongées :**

Dans le cadre d'une absence scolaire justifiée et prolongée, il est important qu'une continuité pédagogique soit mise en place afin que l'enfant puisse garder le lien avec l'école, lien essentiel dans le cadre de la pédagogie active non directive dispensée par l'école. Le non-respect de cette continuité pourrait entraîner une rupture de contrat.

## Régulation des visites

Pour le respect des processus des enfants et du bon fonctionnement de l'école, les parents s'engagent à s'inscrire en début de trimestre s'ils souhaitent participer en tant qu'observateur ou proposer un atelier dans l'école et à se conformer aux règles des visiteurs, notamment en ce qui concerne des interactions avec les enfants ou accompagnants, espaces pédagogiques et limites appliquées aux adultes.

Les visites extérieures, autres que les parents, seront considérées par l'équipe pédagogique avant toute approbation.

Les journées de portes ouvertes seront tenues en dehors des horaires destinés à l'accompagnement.

## Stationnement et respect du voisinage

Afin de respecter au maximum la vie et les espaces privés du voisinage, il est important que chacun respecte avec la plus grande attention les zones de stationnement et les horaires de l'école. Il appartient à chacun de s'informer auprès de la direction ou de l'équipe accompagnante à ce sujet.

Il est interdit de stationner devant les boîtes aux lettres communes.

## Animaux de compagnie

Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, la présence d'animaux familiers est strictement interdite dans l'enceinte de l'école et dans la montée de l'escalier menant au portillon de l'école. Les animaux doivent être tenus en laisse sur le parking de l'école et sont sous la responsabilité de leur propriétaire.

Dans le cadre d'espaces pédagogiques ou d'ateliers organisés par l'équipe pédagogique, l'établissement se réserve le droit d'autoriser l'accès à certains animaux à la cour de l'école. Il sera dans ce cas demandé une

attestation à un vétérinaire certifiant de la bonne santé de l'animal et de l'absence totale de risques sanitaires pour les enfants ou le personnel.

En cas d'allergies d'un enfant à certains animaux, les familles sont responsables d'en informer l'établissement dans la fiche sanitaire.

## Interventions en classe des parents et sorties scolaires

Les parents intervenant dans l'école ou participant aux sorties scolaires devront fournir une photocopie de leur carte d'identité et leur extrait n°3 du casier judiciaire (B3).

En cas de covoiturage sur les temps scolaires, une photocopie du permis de conduire et une attestation d'assurance du véhicule sera également demandée.

## 4.2. Engagements Ecole – Familles

### Engagement de l'école

L'école Graines de Vie s'engage à accompagner votre enfant selon les principes de la pédagogie active non-directive pour l'année scolaire et à lui proposer des espaces pédagogiques et un accompagnement adaptés aux besoins de son étape de développement et à ses processus et rythmes personnels.

L'école Graines de Vie fonctionnera conformément aux lois en vigueur régissant l'enseignement hors contrat (notamment vis à vis du respect du socle commun), dans le respect des statuts, du projet éducatif et de la charte de l'association Graines de vie ainsi que des dispositions du projet pédagogique et du règlement intérieur de l'établissement.

L'école s'engage à contracter des enseignants et des intervenants qualifiés pour assurer l'accompagnement et le suivi pédagogique des enfants.

L'école s'engage à assurer un espace de dialogue et de réflexion afin de pouvoir partager avec les parents les observations faites et d'enrichir le suivi pédagogique de leur enfant.

### Engagement des familles

Les parents et/ou représentants légaux souhaitant inscrire leur enfant dans l'école :

- \* Reconnassent l'école Graines de vie comme un espace et service associatif dédié à l'accompagnement des enfants et de leur famille en pédagogie active non directive.
- \* Reconnassent avoir pris connaissance du projet d'établissement, et acceptent d'y adhérer et de tout mettre en œuvre afin de le respecter.
- \* Reconnassent que le projet pédagogique implique la participation au bivouac, au camp d'intégration élémentaire et aux sorties en extérieur, de une heure à une journée complète, au minimum une fois par semaine. Ces sorties nécessitent un équipement adapté aux conditions climatiques.
- \* S'engagent à fournir toutes les pièces demandées pour l'inscription et à respecter les termes du contrat de scolarisation et des paiements qui y sont associés.
- \* Reconnassent être informés du règlement intérieur et du projet pédagogique et être en accord avec ceux-ci.

\* Reconnaissent avoir pris connaissance du coût de la scolarisation de leur enfant au sein de l'école et s'engagent à en assurer la charge financière, dans les conditions du règlement intérieur de l'établissement.

\* S'engagent à respecter la ponctualité et l'assiduité de leur enfant au cours de l'année scolaire.

\* S'engagent à ce qu'au moins un parent ou les deux pour les familles séparées soit présent à chacune des réunions et entretiens familiaux. Si les parents ne trouvent pas de solution de garde, ils s'engagent à consulter l'équipe pédagogique avant de venir avec un enfant.

\* S'engagent à participer au ménage, aux journées d'entretiens et à un pôle pour l'association ou régler la compensation financière.

\* S'engagent à informer la direction si l'enfant participe à une activité extra-scolaire ou un accompagnement thérapeutique ou des bilans psychologiques.

→ Les parents qui souhaitent s'impliquer plus dans l'accompagnement de leurs enfants et la vie de l'école, peuvent contacter l'équipe pédagogique ou la direction pour avoir plus d'information sur les modalités disponibles (proposer une exposition, animer un atelier, organiser ou participer à une sortie, participer à une période d'observation au sein de l'équipe pédagogique, participer à une formation...).

## 4.3. Liaison entre l'école et les familles

### Entretiens privés

Afin d'accompagner au mieux les familles, l'équipe accompagnante et la direction s'engagent à organiser un entretien privé, une fois par semestre avec chaque famille. Les deux parents sont tenus d'y assister.

Sur demande, un temps d'échange supplémentaire peut être assuré par l'équipe pédagogique.

### Cercles de parentalité

Afin d'améliorer la qualité de l'accompagnement des enfants et de leur famille, l'école organise, une à deux fois par an, une rencontre de deux heures au cours desquelles familles, accompagnants et intervenants pourront échanger leurs expériences et questionnements autour du processus de développement de l'enfant, de la parentalité, de la pédagogie de l'établissement ou de l'éducation en général. Comme l'intitulé l'indique, ces réunions sont réservées aux adultes. Elles représentent une partie importante de la vie de l'école et elles sont vivement conseillées.

### Outils et ressources de communication et de coopération

Des info-lettres sont envoyées régulièrement aux familles pour les tenir informées des événements et des activités de l'école et de l'association.

Une permanence de la direction et/ou administrative sera assurée chaque semaine

Nous utilisons plusieurs outils de communication :

- Les mails pour toutes les informations officielles de la direction et/ou de l'association
- Le canal Telegram Graines de vie pour les informations concernant la vie de l'école et les transmissions de l'équipe pédagogique. Un tchat y est associé.
- Le canal Telegram élémentaire et collège et le canal Telegram maternelle
- Les SMS pour les informations de dernière minute

Il est de la responsabilité des familles de se tenir informées. Pour des messages personnels, des informations non liées à l'organisation de l'école ou de prise de position personnelle, merci de passer par la messagerie privée ou de créer un canal privé.

## 4.4. Financement de l'école

En tant qu'établissement privé hors contrat, l'école se doit d'être totalement autonome quant à son financement, aucune aide de l'État n'est reçue. Le coût moyen d'une école privée est de 3500 à 8000€ par enfant par an. Notre éthique et notre souhait est d'éviter une sélection faite sur l'argent et à terme de pouvoir proposer une scolarité gratuite sans perdre en qualité.

Dans le but de ne pas faire reposer le coût global du fonctionnement de l'école exclusivement sur les familles, l'association Graines de vie a pour objectif de mettre en place un système de financement partagé entre les scolarités payées par les familles, la récolte de dons et la prestation de services complémentaires comme des événements et des formations.

### Participation parentale

L'association Graines de vie a choisi de privilégier un mode de fonctionnement participatif et coopératif car nous sommes persuadés qu'une éducation respectueuse dans une école ne peut se faire qu'en étroite collaboration entre les familles et l'équipe pédagogique, mais aussi afin de maintenir des frais de scolarités à un tarif le plus bas possible.

Ainsi, en inscrivant son enfant, chaque parent s'engage à apporter, en plus des frais de scolarité, des temps de participation répartis sur l'année de la manière suivante :

- 6h de ménage par parent (le père et la mère) par an,
- 6h de chantier collectif par parent par an,
- 4h par mois de participation à un pôle pour l'association et une réunion mensuelle.

Les familles qui attendent un enfant ou avec un enfant de moins d'un an voient leur temps de soutien réduit à 20h pour la maman et 30h pour le papa. Lorsque les familles s'inscrivent en cours d'année, les temps de participation parentale sont calculés au *pro rata* de la présence. Les détails sont à régler avec l'administration.

Les pôles sont thématiques. Chaque pôle est supervisé par un parent référent et par l'animateur des pôles.

Les pôles et les missions associées peuvent être amenées à changer en fonction des besoins de l'école. Les parents se positionnent sur un pôle au moment de la remise du dossier d'inscription. Ensuite, en fonction des missions disponibles et des besoins, l'administration de l'école inscrit, courant juillet, les parents sur un ou plusieurs pôles en tenant compte autant que possible des souhaits formulés.

Nous rappelons que les temps de soutien des familles permettent de maintenir des scolarités au prix le plus bas. Ainsi, si ces heures ne peuvent être effectuées, quelles qu'en soient les raisons et pour des raisons d'égalité entre les membres, une participation financière sera facturée, à raison de 12,50€ de l'heure :

- compensation "pôle" : 50 € mensuels sur 10 mois, soit 500€ par an
- compensation "chantier" : 75 € pour le chantier
- compensation "ménage" : 75 € par an

Les heures effectuées sont à renseigner régulièrement dans un tableau de suivi des heures. Elles permettent de valoriser le bénévolat lors du bilan comptable et d'anticiper l'éventuelle compensation financière.

La facturation des heures non faites se déroule en deux temps : une pré-facturation sera effectuée en février de l'année et une facturation finale en juillet. La facturation se basera sur le tableau de suivi des heures.

## Grille et conditions financières

L'économie actuelle de l'association ne permettant pas une scolarité gratuite, nous proposons une scolarité globale comprise entre 2500€ et 3250€ par an par enfant. Ce coût comprend :

- L'adhésion familiale annuelle à l'association d'un montant de 25 € (une seule par famille)
- Les frais d'inscription familiaux de 275€ (un seul par famille)
- Des frais de scolarité par enfant (tarifs variables selon l'âge et, pour les maternelles, le nombre d'ateliers)

La première année, à ces frais s'ajoutent le fonds de roulement, dont le montant et le principe sont expliqués p. 31.

## Frais totaux pour une année à l'école (hors fond de roulement)

### Frais pour la Maternelle

- > Frais de scolarité : 2200€ (base quatre matinées)
- > +125€ par après-midi d'atelier

MATERNELLES	4 matinées uniquement	4 matinées +1 après-midi	4 matinées +2 après-midis	4 matinées +3 après-midis	4 matinées +4 après-midis (transition vers l'élémentaire)
Frais de scolarité	2200	2325	2450	2575	2700
Frais d'inscription	275	275	275	275	275
Adhésion	25	25	25	25	25
Total	2500	2625	2750	2875	3000

### Frais pour l'Élémentaire

- > Frais de scolarité : 2700€

ELÉMENTAIRE	
Frais de scolarité	2700
Frais d'inscription	275
Adhésion	25
Total	3000

## Frais pour le Collège

> Frais de scolarité : 2950€

COLLÈGE	
Frais de scolarité	2950
Frais d'inscription	275
Adhésion	25
Total	3250

**Famille nombreuse** : Les frais d'adhésion et les frais d'inscription (300€) étant familiaux, ils sont entendus par famille et sont indépendants du nombre d'enfants. Les familles nombreuses économisent donc 300€ par enfant après le premier enfant.

**Calcul des ateliers pour les enfants dont le nombre évolue en cours d'année** : le coût des ateliers en année incomplète est calculé au *pro rata* du nombre de semaines de cours dans l'année, sachant qu'une année complète compte 36 semaines de cours.

**Cas des enfants allant temporairement à l'école deux matinées** : cet arrangement entre l'équipe pédagogique et la famille n'entraîne pas de réduction des frais de scolarité.

## Organisation des règlements

Les frais d'inscription et d'adhésion sont à régler :

- en mai, pour une réinscription
- au dépôt du dossier, pour une nouvelle scolarisation.

Aucun remboursement n'est possible.

**Pour le règlement des frais de scolarité**, vous avez trois possibilités :

- Un paiement intégral en septembre (chèque, virement bancaire ou espèces).
- Un paiement trimestriel ; un tiers du total des scolarités au début de chaque trimestre (chèque ou virement bancaire)
- Un paiement mensuel (10 chèques ou virements bancaires mensuels, la mensualité de mai étant décalée à juillet).

Tous les chèques doivent impérativement être joints au dossier (à l'ordre "Association Graines de vie"). Ils seront encaissés un par un, en début de chaque période (mois ou trimestre).

Les virements bancaires doivent être programmés en avance et un justificatif de banque sera présenté avec le dossier d'inscription.

Pour le paiement par prélèvement automatique, joindre au dossier une attestation de la banque.

**Pour une meilleure lisibilité, un calendrier faisant figurer la répartition des paiements dans l'année est disponible page 31.**

## Cas particulier des ruptures de contrat en cours d'année scolaire

En cas de rupture de contrat en cours d'année, la famille doit en informer la direction. Passé un délai de six semaines de présence (équivalent à un préavis), les frais de scolarité payés d'avance seront restitués, à condition d'être à jour dans la participation parentale.

Les six semaines de présence débutent à partir du moment où la direction est prévenue et correspondent aux périodes où les enfants seraient présents à l'école. Ces six semaines ne comprennent pas les vacances scolaires.

Les frais de scolarité sont dus depuis la rentrée scolaire et jusqu'à la fin du préavis, que l'enfant soit présent ou non à l'école. Ils sont calculés au *pro rata* du nombre de semaines de présence, sachant qu'une année complète compte 36 semaines de présence.

En aucun cas les frais d'inscription, d'adhésion et les frais de scolarité des six semaines de présence ne pourront être déduits ou remboursés.

## Fonds de roulement

L'association demande aux familles d'alimenter un fonds de roulement. Celui-ci est destiné à amortir les variations de trésorerie.

Son montant est de 300€ par enfant, versé la première année uniquement. Il est dû à l'arrivée de l'enfant dans l'école et est remboursé lorsqu'il termine sa scolarité dans l'établissement, en août de l'année scolaire de son départ.

En cas d'impayé, la somme due sera déduite du fonds de roulement.

Le règlement du fonds de roulement se fait en espèces, par chèque ou par virement et peut être étalé sur trois mois pour un enfant inscrit et sur six mois pour deux enfants et plus.

Les familles qui le souhaitent peuvent alimenter le fonds de roulement d'un montant supérieur à 300€ par enfant et/ou en faire don.

## Calendrier des paiements

### Cas du paiement mensuel de la scolarité (sur 10 mois)

Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill
(FDR)*, FA**	(FDR)	(FDR)	(FDR)	(FDR)	(FDR)				FI ***		
	FSM****	FSM	FSM	FSM	FSM	FSM	FSM	FSM		FSM	FSM

\*FDR : fond de roulement (uniquement la première année), 300€

\*\*FA : frais d'adhésion, 25€

\*\*\* FI : frais d'inscription de l'année suivante, 275€

\*\*\*\* FSM : frais de scolarité mensuels

### Cas du paiement trimestriel de la scolarité

Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill
(FDR)*, FA**	(FDR)	(FDR)	(FDR)	(FDR)	(FDR)				FI ***		
	FST****				FST			FST			

\*FDR : fond de roulement (uniquement la première année), 300€

\*\*FA : frais d'adhésion, 25€

\*\*\* FI : frais d'inscription de l'année suivante, 275€

\*\*\*\* FST : frais de scolarité trimestriels

## Fournitures scolaires et participations financières complémentaires

Les enfants, à partir de l'atelier de transition, ont besoin de fournitures scolaires. Elles sont fournies par l'école et sont à la charge financière des parents. Il faut compter une participation entre 20 et 50 euros, facturée en fin d'année. Elle sera ajustée en fonction de l'âge de l'enfant et du renouvellement de matériel nécessaire.

Certains ateliers (cuisine), le camp d'intégration, le bivouac et autres sorties impliquent la participation des parents aux frais divers (repas, entrée, transport, etc.). Dans la mesure du possible, elle sera annoncée avant la sortie.

## Donations

L'association étant reconnue d'intérêt général, il est possible à une famille ou un proche, souhaitant soutenir le projet de réaliser un don, en plus des frais de scolarisation. Ce don est déductible d'impôts (à hauteur de 66% du don).

## 4.5. Dispositions complémentaires et sanitaires

### Assurances

L'école souscrit à une assurance scolaire qui couvre les enfants et le personnel sur le temps scolaire ainsi que les locaux (inclus dans les frais d'inscription). Les responsables légaux s'engagent à contracter en plus une assurance de responsabilité civile et à joindre une attestation au dossier d'inscription.

### Intolérances alimentaires et allergies

Il est particulièrement important que l'équipe d'accompagnement soit bien informée des risques d'intolérance alimentaire et surtout de réactions allergiques. Dans le cas d'un enfant faisant une crise d'intolérance ou d'allergie qui ne figure pas sur sa fiche sanitaire, l'établissement décline toute responsabilité.

### Projet d'accueil individualisé

Tout diagnostic, traitement ou besoin spécifique lié à la santé ou à l'autonomie de l'enfant doit impérativement être signalé dans sa fiche sanitaire. Selon la situation et au cas par cas, l'école et les familles peuvent établir un plan d'accueil individualisé (PAI). Aussi l'établissement se donne le droit de refuser un enfant si les conditions pour l'accompagnement plus soutenu ne peuvent être réunies.

### Accueil d'enfant malade

Pour tout ce qui concerne les parasites transmissibles (poux, gale ou autres), il est conseillé aux familles de

garder l'enfant chez lui, le temps du traitement, afin de préserver les autres enfants et le personnel accompagnant.

En cas de fièvre, il est important de garder l'enfant à la maison pour suivre l'évolution de son état.

Le personnel de l'école se réserve le droit de renvoyer temporairement un élève chez lui. L'enfant sera réintégré dès qu'il aura retrouvé la santé.

## Administration des médicaments

Il est demandé aux parents de veiller à ce que les traitements médicaux prescrits par le médecin soient administrés à l'enfant en dehors des heures de présence à l'école. Dans le cas où le traitement contraint l'enfant à prendre ses médicaments durant le temps d'accueil, il sera demandé aux parents d'en informer la direction afin qu'il puisse être mis en place un plan d'accueil individualisé en concertation avec le médecin traitant.

## Vaccinations

En vue du respect des lois en vigueur régissant l'accueil des enfants en collectivités, nous demandons une copie du carnet de vaccination ou un certificat de vaccination du médecin, à remettre au plus tard dans les trois mois après l'inscription.

## 5. CHARTE D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉCOLE GRAINES DE VIE

*« Nous ne sommes pas des professeurs sinon des personnes de références et des accompagnants (...) inlassablement nous nous demandons ce que représente le sentiment de qualité de vie pour un enfant. »  
Rebecca Wild.*

**Qualité de vie :** Notre priorité consiste à nous assurer que l'environnement dans lequel les enfants grandissent soit détendu et adapté à leurs besoins authentiques, que les enfants s'épanouissent dans et par la joie, et que leurs expériences les aident à construire un sentiment de qualité de vie.

**Authenticité :** afin que chaque enfant puisse développer son potentiel personnel dans un cadre de qualité; nous nous engageons à être sans cesse en recherche d'une meilleure qualité d'attention, d'écoute de présence et de compétence.

**Bienveillance :** Chaque enfant est accepté dans ses processus et ses sentiments et accompagné individuellement selon ses besoins.

**Autonomie :** les méthodes et outils pédagogiques employés sont destinés à accompagner l'enfant dans la prise en main autonome de ses processus d'apprentissage et de développement.

**Respect mutuel :** Nous nous assurons que les limites de sécurité et de cohabitation soient en accord avec la condition unique de chaque enfant, l'étape de développement et les normes en vigueur. Chaque enfant sera clairement informé et accompagné avec bienveillance dans l'acquisition des règles de sécurité et de vie commune.

**Confidentialité :** Nous nous engageons à respecter la vie privée des familles et à ne dévoiler aucune information personnelle relative aux enfants et leurs familles en dehors des réunions pédagogiques et obligations administratives.

**Lien avec la nature :** Milieu originel et essentiel de l'Homme, le lien avec la nature a une grande place dans notre approche éducative. Prendre le temps d'observer et de vivre la nature, savoir s'y immerger sans l'altérer, la préserver, l'enrichir de notre expérience humaine sont certains éléments clefs de notre approche de l'éducation à l'environnement.

**Ouverture sur le monde:** En tant qu'acteurs engagés dans une transition de société et de paradigme nous sommes à l'écoute des besoins de notre territoire, ses populations, ses réseaux, ses acteurs, ses institutions et tissons des liens autour des valeurs qui nous sont propres dans un état d'esprit coopératif, ouvert et un regard tourné vers l'avenir.

## ***Recommandations pour améliorer la qualité de développement et d'apprentissage***

Afin d'offrir à l'enfant les meilleures conditions de développement et d'apprentissage, nous recommandons aux familles d'être vigilantes sur les points suivants.

**Sommeil et repos :** Le rythme scolaire et les processus de développement sont riches en stimulations pour l'enfant. Afin d'en profiter au maximum et de pouvoir intégrer au mieux les apprentissages, nous recommandons une attention particulière sur les temps de repos et de sommeil de l'enfant. Le respect d'un rythme de vie régulier et détendu est un facteur clé du bon développement de l'enfant.

**Alimentation :** Nous recommandons aux familles d'être attentives à l'alimentation de l'enfant pendant le temps scolaire et le matin avant l'arrivée à l'école. En effet, certains aliments comme les sucres ajoutés, les produits raffinés et les aliments industriels ont un effet négatif sur le développement naturel de l'enfant, sa santé, sa capacité d'attention, de gestion de ses émotions et d'apprentissage.

**Présence et attention exclusive :** Un des facteurs les plus décisifs dans le bien-être émotionnel et le développement naturel de l'enfant est le lien qu'il peut construire dans l'intimité avec ses parents. Ce lien se construit notamment sur des moments de présence totale et une attention exclusive. La sécurité qui en découle forme le terreau de tous les apprentissages autonomes.

**Accueil des sentiments :** Afin que l'enfant puisse construire sainement son intelligence émotionnelle, sa vie affective et son estime de soi, l'accueil inconditionnel des sentiments, sans jugements, est d'une importance capitale. L'enfant est souvent habitué à être peu écouté et accueilli dans ses sentiments ce qui l'amène à se fermer à l'adulte et qui génère un grand stress chez l'enfant et dans la famille. L'expérience de l'école Graines de vie amène les enfants à reprendre confiance dans la valeur de leurs sentiments et le bien-être apporté par l'ouverture et le partage de ceux-ci. Une des conséquences directes est que l'enfant va progressivement exprimer plus de sentiments à ses parents ce qui peut perturber les familles ou leurs proches. Tous les sentiments peuvent être accueillis, cependant il est important de poser des limites sur les comportements liés à ces sentiments.

**Limites :** Les limites, telles que nous l'entendons, sont des repères qui apportent sécurité et cohérence à l'enfant. Le cadre sécurisant ainsi posé permet à l'enfant de se lancer sans retenue dans les apprentissages à sa portée et d'interagir avec le monde dans une relation plus respectueuse et autonome. Pour avoir un effet constructeur sur l'enfant, il est fondamental que les limites soient adaptées aux besoins et capacités de l'enfant et de son étape de développement, qu'elles soient concrètes, pratiques, conséquentes et libres de toute violence physique ou émotionnelle.

**L'effet des écrans :** Il est internationalement admis et scientifiquement prouvé que les écrans ont un effet très nocif sur la construction du cerveau et le développement de l'enfant. Toute attention prolongée vers une source de lumière directe (smartphone, tablettes, ordinateurs, téléviseurs...) est contraire à la physiologie du cerveau et génère un stress intense qui va perturber le développement du cerveau. Afin de retrouver son équilibre, l'organisme génère des mécanismes de compensation et de décharge qui vont interférer avec un développement naturel et autonome (baisse de la capacité d'attention et de concentration, conflits de réalités, isolement etc...). La qualité des programmes et leur adéquation avec l'étape de développement et la maturité de l'enfant sont des facteurs de stress qui s'ajoutent à l'effet physiologique de l'écran.

***Si les familles le désirent, ces thèmes peuvent être développés par l'équipe pédagogique lors des cercles de parentalité organisés dans l'école ou en entretien privé. Conscients que les modes de vie actuels et les habitudes de certaines familles rendent l'application de ces recommandations difficiles voire conflictuelles, nous tenons à vous signaler notre disponibilité pour parler et accompagner ces changements.***